
**Information et documentation —
Identifiant international normalisé pour
les bibliothèques et les organismes
apparentés (ISIL)**

*Information and documentation — International standard identifier for
libraries and related organizations (ISIL)*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 15511:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ffa4c24-8d5c-4988-8ffd-1e2d2d1fe838/iso-15511-2011>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 15511:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ffa4c24-8d5c-4988-8ffd-1e2d2d1fe838/iso-15511-2011>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2011

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 15511 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 4, *Interopérabilité technique*. (standards.iteh.ai)

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 15511:2009), dont elle constitue une révision mineure.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ffa4c24-8d5c-4988-8ffd-1e2d2d1fe838/iso-15511-2011>

Introduction

L'échange et le partage de ressources entre les bibliothèques et les organismes apparentés, comprenant les services d'archives, les musées, les administrations, les établissements éducatifs et les entreprises, ont augmenté dans d'importantes proportions. Ces nouvelles formes de collaboration ont créé le besoin d'un identifiant structuré normalisé pour les organismes et en particulier, les bibliothèques.

En raison de l'utilisation de normes communes qui définissent les formats destinés à l'échange d'informations au sein de bibliothèques, des communautés des archives ou des musées, des millions de notices bibliographiques sont désormais à la disposition des usagers dans le monde entier par l'internet, dans des catalogues collectifs virtuels, des archives et des musées virtuels, et par d'autres systèmes d'information coopératifs ou qui y sont associés, en tout ou en partie, par des services secondaires de l'internet. Les données locales liées aux notices descriptives offrent l'accès direct aux notices, aux supports de substitution des documents, aux notices archivistiques, aux œuvres littéraires et aux services fournis par les bibliothèques, les services archivistiques, les musées et les organismes apparentés ainsi que les administrations. Un identifiant normalisé de la source d'origine ou détentrice facilitera efficacement l'accès à ces informations.

Les identifiants d'organismes sont communément utilisés dans un grand nombre de pays. La présente Norme internationale utilise une structure souple qui peut être adaptée aux identifiants existants et servir à en créer de nouveaux. Ce cadre commun permettra aux organismes d'un même secteur et aux organismes de secteurs connexes de collaborer.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 15511:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ffa4c24-8d5c-4988-8ffd-1e2d2d1fe838/iso-15511-2011>

Information et documentation — Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et les organismes apparentés (ISIL)

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie l'Identifiant international normalisé destiné aux bibliothèques et aux organismes apparentés (ISIL) qui comporte un jeu d'identifiants normalisés pour l'identification univoque des bibliothèques, des services archivistiques, des musées et des organismes apparentés, affectant le moins possible les systèmes déjà en place.

Un ISIL identifie un organisme, à savoir, une bibliothèque, un service d'archives, un musée ou un organisme apparenté ou l'une de ses unités, responsable d'une activité ou d'un service dans un contexte informationnel (par exemple la création d'informations lisibles à la machine). Il peut servir à identifier l'initiateur ou le détenteur d'une ressource (par exemple un matériau de bibliothèque ou une collection dans une archive). L'ISIL est destiné aux bibliothèques, aux archives, aux musées et aux administrations en relation commerciale avec ces organismes ou interagissant avec eux, (par exemple les fournisseurs, les éditeurs et les établissements publics). Un ISIL identifie un organisme ou l'une de ses unités subordonnées tout au long de son existence. Dans certains cas, par exemple lorsqu'un organisme fait l'objet d'un changement administratif important (par exemple s'il fusionne avec un autre organisme), et en particulier quand il en résulte un changement de dénomination, un nouvel identifiant ISIL peut lui être attribué.

Puisque la présente Norme internationale permet d'intégrer les codes existants à l'ISIL, il est possible qu'un organisme donné possède plusieurs ISIL, cependant la présente Norme internationale vise à réduire le nombre de codes au minimum.

Un ISIL peut être attribué à une bibliothèque, un service archivistique, un musée ou un organisme apparenté, une entité qui en dépend, agissant de manière autonome.

Un ISIL n'est destiné à classer ni les organismes, ni leurs services ni leurs collections.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3166-1, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 1: Codes de pays*

ISO/CEI 10646, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés (JUC)*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1
unité administrative
toute bibliothèque indépendante ou tout groupe de bibliothèques dépendant d'un seul directeur ou d'une administration unique

3.2
service archivistique
organisme qui conserve et préserve du matériel archivistique et le rend accessible

NOTE Il peut également être le répertoire d'un corpus organisé de documents, produits ou reçus par une entité publique, semi-publique, institutionnelle ou commerciale intervenant dans la transaction de ses affaires et conservée par son (ses) successeur(s). Le terme «service archivistique» désigne également le corpus des documents mêmes.

3.3
code de pays
code représentant le nom actuel de pays, de dépendances et d'autres territoires d'intérêt géopolitique particulier, fondés sur les listes des noms de pays établies par les Nations Unies

3.4
subdivision de pays
code représentant le nom de divisions administratives principales ou de territoires comparables, du pays, etc.

3.5
bibliothèque
organisme ou partie d'organisme, dont l'objectif principal est de maintenir une collection et de faciliter par les services d'un personnel, l'utilisation de ces documents en fonction de la demande, pour répondre aux besoins d'information, de recherche, d'enseignement ou de récréation de ses usagers

3.6
musée
établissement permanent affecté au service de la société et de son développement, qui acquiert, conserve, recherche, communique et expose son patrimoine de l'humanité tangible et intangible et de son environnement, aux fins d'enseignement, d'étude et de loisir

3.7
organisme apparenté
organisme ou l'une de ses unités, autre qu'une bibliothèque, un service archivistique ou un musée qui est responsable d'une activité ou d'un service dans le domaine de l'information

EXEMPLES Administration, service archivistique, établissement commercial, d'enseignement ou administratif, musée, ou autre instance de nature collaborative et les unités qui en dépendent, pouvant offrir un service, générer un produit, conduire un programme ou détenir des ressources dans les domaines de l'information.

NOTE 1 La création d'informations lisibles à la machine constitue un exemple d'activité dans le domaine de l'information.

NOTE 2 Les programmes et les projets gérés par un organisme sont exclus.

4 Structure, éléments et caractéristiques de l'ISIL

4.1 Généralités

L'ISIL est un identifiant de longueur variable. L'ISIL doit être constitué de 16 caractères au maximum, composés de chiffres (chiffres arabes de 0 à 9) ou de lettres de l'alphabet latin (à l'exclusion des signes diacritiques) et des caractères spéciaux suivants: barre oblique (/), trait d'union (-), deux points (:). Chaque identifiant ISIL doit être unique, conformément au répertoire des caractères spécifiés dans la norme ISO/CEI 10646, sans tenir compte de la casse.

Lorsqu'un ISIL est écrit, imprimé, ou autrement lisible à l'œil, il doit être précédé des lettres ISIL séparées de l'identifiant par un espace. La présente Norme internationale ne spécifie aucune restriction sur la façon dont les données qui définissent un ISIL sont à stocker dans un système informatique.

Un ISIL doit comporter les trois éléments suivants:

- a) un préfixe,
- b) un trait d'union, et
- c) un identifiant d'unité

présentés dans cet ordre. Le trait d'union est un caractère obligatoire de la chaîne de l'ISIL. Voir les exemples dans l'Annexe A.

4.2 Préfixe

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4.2.1 Généralités

Le préfixe doit être soit [ISO 15511:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ffa4c24-8d5c-4988-8ffd-1e2d2d1fe838/iso-15511-2011)

- un code de pays à deux caractères alphabétiques, soit
- une autre chaîne de caractères enregistrée (un code autre qu'un code de pays).

4.2.2 Code de pays

Un code de pays identifie le pays dans lequel la bibliothèque ou l'organisme apparenté sont situés au moment où l'ISIL est attribué. Le code de pays doit être composé de deux lettres majuscules conformément aux codes à deux caractères alphabétiques de l'ISO 3166-1. Toutes les combinaisons alphabétiques à deux caractères sont réservées à de futures attributions éventuelles de codes de pays et par conséquent, elles ne doivent pas être attribuées à des préfixes qui ne sont pas des codes de pays.

EXEMPLE 1 GB = Grande-Bretagne.

EXEMPLE 2 DE = Allemagne.

EXEMPLE 3 EG = Égypte.

Lorsque la bibliothèque comporte des services situés dans différentes zones géographiques, le code de pays doit correspondre à la localisation de son siège ou de sa principale unité administrative.

NOTE La liste des codes de pays ISO 3166-1 à deux caractères alphabétiques est disponible à l'adresse: http://www.iso.org/iso/iso-3166-1_decoding_table.

Annexe A (informative)

Exemples d'ISIL

Nom complet de la bibliothèque, du service archivistique, du musée ou de l'organisme apparenté	ISIL	Note
Canadian Broadcasting Corporation Library, Montréal, QC, Canada	CA-QMCB	Bibliothèque d'un organisme public
Isfahan Library, University, Central Library Isfahan, République islamique d'Iran	IR-2048005	Bibliothèque universitaire
CSIRO Forestry and Forest Products, Tasmania, Australia	AU-TS:RL	Bibliothèque d'un établissement de recherche
Andong Information University Library, Gyeongbuk, République de Corée	KR-247029	Bibliothèque universitaire
Albertslund Public Library, Albertslund, Danemark	DK-716500	Bibliothèque publique
Deutsch-Amerikanisches Institut Bibliothek, Tübingen, Allemagne	DE-Tue120	Bibliothèque institutionnelle
Arlington Public Library, Arlington, Texas, États-Unis d'Amérique	OCLC-AR9	Bibliothèque publique
University of Sao Paulo, Sao Paulo, Brésil	ISO OCLC-BLUOS	Bibliothèque universitaire
University of Helsinki, Theological Library, Helsinki, Finlande	FI-HT OCLC-FIHTE	Bibliothèque universitaire. Exemple de préfixe avec un code de pays et de préfixe avec un code autre qu'un code de pays utilisant l'identifiant existant OCLC de bibliothèque
Grand Manan Museum, Grand Manan, New Brunswick, Canada	CA-NBFMM	Musée
Archives de la Ville de Québec, Québec, Canada	CA-QQCH	Service archivistique
Sunshine Coast Museum and Archives, Gibsons, Cocolmie britannique, Canada	CA-BGIPM	Musée